MODÈLE 003 | CONTRATS DE VENTE, DE DÉPÔT ET DE COMMANDE | CONTRAT

Mandat de vente d'une **œuvre**

Acte par lequel le propriétaire d'une œuvre charge un intermédiaire de la vendre en son nom, dans des limites de prix et de durée fixées.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Il est utilisé par un héritier, un collectionneur ou un artiste qui ne veut pas vendre lui-même et confie la recherche d'un acquéreur à un agent, un galeriste ou un commissaire-priseur. Il définit l'étendue des pouvoirs du mandataire, le prix minimal accepté et la rémunération due. Il protège le propriétaire contre toute vente non autorisée.

AVANT DE REMPLIR

- Fixez un prix plancher en dessous duquel le mandataire ne peut pas conclure : sans cette mention, il pourrait vendre à un prix inférieur à vos attentes.
- Joignez une copie de la pièce d'identité du mandant et tout justificatif de propriété (facture, certificat, acte de succession) qui établit votre droit de vendre.
- Limitez la durée du mandat et prévoyez la possibilité de le révoquer par écrit ; un mandat sans terme précis est source de conflits avec l'intermédiaire.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

MANDAT DE VENTE D'UNE ŒUVRE

Le mandant (propriétaire) : [Nom et prénom], né(e) le [Date] à [Lieu], pièce d'identité n° [Numéro], domicilié(e) à [Adresse].

Le mandataire : [Nom ou dénomination], agrément n° [Numéro], domicilié(e) ou établi(e) à [Adresse].

Objet du mandat. Le mandant donne pouvoir au mandataire de rechercher un acquéreur et de négocier la vente de l'œuvre suivante : [Titre], de [Auteur], [Technique], [Dimensions], dont il déclare être propriétaire.

1. **Nature du mandat.** Le mandat est [exclusif / simple]. Le mandataire n'a pas le pouvoir d'encaisser le prix, sauf mention contraire : [Précision].
2. **Prix.** Le prix de vente souhaité est de [Prix]. Aucune vente ne peut être conclue en dessous de [Prix minimal] sans accord écrit du mandant.
3. **Durée.** Le mandat court du [Date de début] au [Date de fin]. Il peut être révoqué à tout moment par lettre, moyennant un préavis de [Nombre] jours.
4. **Rémunération.** Le mandataire perçoit [Pourcentage] % du prix de vente, payable uniquement si la vente est conclue.
5. **Obligations du mandataire.** Il présente l'œuvre avec soin, informe le mandant de chaque offre reçue et ne divulgue pas l'identité du propriétaire sans son accord.
6. **Garde de l'œuvre.** L'œuvre [reste chez le mandant / est remise au mandataire contre décharge]. Dans ce dernier cas, elle est assurée par [Assureur].
7. **Compte rendu.** Le mandataire rend compte par écrit toutes les [Périodicité] et à l'issue du mandat.

Mentions complémentaires. Le mandataire déclare n'avoir aucun intérêt personnel dans l'œuvre et s'interdit de l'acquérir lui-même ou par personne interposée sans l'accord écrit du mandant. Toute vente conclue donne lieu à un contrat de vente distinct, signé par le mandant ou par le mandataire muni d'un pouvoir exprès. Une copie de ce contrat est remise au mandant dans les [Nombre] jours.

Fait à [Lieu], le [Date], en deux exemplaires.

Le mandant (mention « bon pour pouvoir », signature)

Le mandataire (mention « bon pour acceptation », signature)

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature

Cachet, le cas échéant